

Initiatives ministérielles

vernement avec 300 millions. Le milliard de dollars que cela coûterait au départ proviendrait de la réduction des paiements au service de la dette en raison des taux d'intérêt moins élevés que prévu.

J'aimerais vous entretenir brièvement de nouveau de ma propre région, la région de la Capitale nationale. Je vois, monsieur le Président, qu'il me reste une minute seulement. Il existe un rapport produit par le Conseil de planification sociale d'Ottawa-Carleton et intitulé «The Other Side of Fat City: Child Poverty in Ottawa-Carleton».

Je perds patience à l'égard de certains députés de cette Chambre qui ne cessent de traiter Ottawa de ville privilégiée. Nous savons que c'est chez les membres les plus vulnérables de notre société, les enfants d'âge préscolaire, que le taux de pauvreté est le plus élevé. Nous savons qu'un enfant de moins de cinq ans sur six est pauvre dans la région d'Ottawa-Carleton.

Nous savons que 29 p. 100 de toutes les familles monoparentales d'Ottawa-Carleton sont pauvres. Chez les mères chefs de famille, le taux de pauvreté s'élève à 33 p. 100. Nous savons que la région d'Ottawa-Carleton compte 5 725 mères élevant seules leurs enfants. Nous savons que 47 p. 100 de toutes les mères seules pauvres sont sur le marché du travail. Je sais que dans ma ville de Nepean, où le revenu moyen est considéré supérieur à la moyenne, on trouve 2 120 enfants pauvres.

L'adoption de ce projet de loi produira un effet dévastateur sur les pauvres de ce pays. Où est donc la conscience des ministériels? Je les supplie de ne pas adopter ce projet de loi.

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, encore une fois, je prends la parole pour marquer mon opposition au projet de loi C-32 qui limiterait beaucoup les paiements en vertu du Régime d'assistance publique du Canada, le RAPC, à trois provinces: l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Comme les téléspectateurs qui suivent les débats d'aujourd'hui le savent sans doute, le RAPC est un programme purement canadien très important pour notre pays. Il symbolise vraiment le Canada où les gens se soucient des autres et où, traditionnellement, les paliers fédéral et provincial de gouvernement paient les coûts des programmes sociaux.

Selon les dispositions du RAPC, le gouvernement fédéral rembourse aux provinces 50 p. 100 des coûts de tous les services sociaux. Il ne s'agit donc pas uniquement des coûts de l'aide sociale, mais également les coûts d'autres programmes sociaux tout aussi importants comme les

services de garderies, surtout celles pour les enfants ayant des besoins spéciaux.

Sont également couverts, par ce régime, les maisons d'hébergement pour femmes battues dont le gouvernement fédéral paie 50 p. 100 des dépenses, ainsi que les programmes spéciaux pour les jeunes en détresse—et je sais qu'actuellement, à Vancouver, nous avons besoin de travailleurs pour oeuvrer auprès de ces jeunes dont des jeunes immigrants.

Les programmes pour les personnes âgées et tous les autres programmes du genre peuvent également faire l'objet d'un financement à frais partagés en vertu du Régime d'assistance publique du Canada.

Si les gouvernements provinciaux et, à leur tour, les gouvernements municipaux ne disposent même pas de la moitié des budgets nécessaires pour fournir ces programmes, que peuvent-ils faire? Ils devront en éliminer beaucoup, ce qui a déjà commencé depuis la présentation du projet de loi qui fait planer la menace de réduction des paiements de transfert.

Non seulement le gouvernement fédéral pénalise-t-il injustement trois provinces—à mon avis, rompant ainsi un engagement ressortissant à la nature même du pays—, mais il se décharge de sa responsabilité dans le paiement des programmes sociaux.

Le Canada, comme beaucoup l'ont dit, a toujours été fier d'être une nation où les gens partagent et se soucient les uns des autres.

• (1250)

Nous payons des taxes au gouvernement fédéral et nous nous attendons à ce que les travailleurs et ceux qui gagnent les plus hauts revenus paient aussi des taxes. Ceux qui ont des revenus plus élevés devraient peut-être contribuer davantage au paiement des programmes sociaux nationaux. Ces programmes ne représentent pas une portion de notre budget aussi importante que certains le pensent. Ils ne sont pas si coûteux que cela.

Que fait le gouvernement? Il propose dans sa mesure législative de pénaliser les trois provinces qui font peut-être face aux plus graves problèmes économiques et qui risquent autant que les provinces les plus démunies de se retrouver appauvries. Ce projet de loi réduira les sommes qu'ils recevront du gouvernement fédéral en vertu du RAPC.

Pourquoi cette mesure? Il est difficile de comprendre que, par les temps qui courent, le gouvernement veuille pénaliser les gens, car en réduisant les paiements de transfert aux provinces, il ferait souffrir ceux qui sont les plus touchés et les plus incapables de se défendre eux-mêmes, c'est-à-dire les pauvres.

Le gouvernement a, bien sûr, une explication. C'est qu'en réduisant les paiements de transfert aux trois pro-